MODERNISATION DES CHAUFFERIES COLLECTIVES

Modernisez la chaufferie de votre résidence. Préparez son financement.

ECOCEO associe étude énergétique et accompagnement CEE pour préparer le renouvellement des installations collectives. Bailleurs sociaux, syndics et copropriétés disposent d'un projet construit autour des besoins des logements, de l'exploitation et des conditions financières.

Bureau d'études & Mandataire CEE

100 % de prise en charge pour les opérations éligibles et validées, sur le périmètre du devis. Conditions et exclusions précisées dans l'offre.

FINANCEMENT CEE

100 %

de prise en charge

×3

Offre éligible au COUP DE POUCE CHAUFFAGE

0 € de reste à charge

Grâce au financement CEE et à la bonification Coup de pouce Chauffage.

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

Bailleurs sociaux **Syndics** **Syndicats de copropriétaires**

02

NOTRE MÉTIER

Une étude technique et un dossier CEE coordonnés.

Réduire les consommations, maîtriser les charges et mobiliser le financement CEE.

01 · BUREAU D'ÉTUDES
Réduire les consommations

02 · MANDATAIRE CEE
Mobiliser le financement CEE

BÉNÉFICIAIRES

Aux côtés des gestionnaires de patrimoine résidentiel

ECOCEO accompagne les bailleurs sociaux, syndics et syndicats de copropriétaires à l'échelle nationale.

- Bailleurs sociaux
- Syndics
- Syndicats de copropriétaires

Les justificatifs et les contrôles sont préparés selon les exigences applicables. Le PNCEE instruit et contrôle le dispositif ; ECOCEO n'agit pas en son nom.



Bureau d'études

Nous analysons les consommations, les usages et les installations pour justifier le dimensionnement et préparer l'intégration des équipements.



Mandataire CEE

Nous examinons l'éligibilité, préparons les demandes de prise en charge et suivons les dossiers dans le cadre du mandat confié.

Une organisation adaptée à vos décisions

Une solution justifiée, un périmètre défini et un financement explicite. Vos équipes disposent d'une analyse technique et d'une offre écrite pour apprécier le projet, son périmètre et sa prise en charge.

Bailleurs sociaux

Préparer les arbitrages et programmer les interventions en tenant compte des priorités de votre patrimoine.

Syndics et copropriétés

Présenter un projet compréhensible au conseil syndical et fournir les éléments utiles à son examen en assemblée générale.

Exploitants

Anticiper les conditions d'intégration, de mise en service et d'entretien des nouveaux équipements.

100 %



de prise en charge

0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

03 — FINANCEMENT

Connaître les travaux financés avant de décider.

La prise en charge intégrale des opérations éligibles et validées vous permet de moderniser la chaufferie sans mobiliser votre budget sur le périmètre financé.

Des moyens pour vos autres priorités

Le financement CEE préserve vos ressources pour les autres besoins de votre patrimoine. Le Coup de pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs augmente le volume de CEE valorisable et contribue à cette prise en charge.

FICHE CEE ET PÉRIMÈTRE

Une référence identifiée, une offre écrite

Résidentiel collectif

BAR-TH-179 — Pompe à chaleur collective de type air/eau.

Chaque résidence fait l'objet d'une vérification de ses usages et des conditions d'éligibilité de l'opération.

Cette fiche valorise les pompes à chaleur. La chaudière THPE est intégrée à l'offre d'hybridation ; elle n'est pas valorisée séparément au titre de cette fiche. Le Coup de pouce applicable est examiné avec le partenaire.

Le financement CEE, préparé avant votre engagement

ECOCEO constitue la demande de prise en charge et suit son examen auprès du partenaire financeur. Les conditions retenues sont intégrées à votre proposition avant la signature du devis.

Une offre écrite pour décider

Pour les opérations éligibles et validées, la prise en charge couvre l'intégralité des équipements, travaux et prestations inscrits au devis.

Votre offre précise le périmètre financé et les éventuelles prestations qui en sont exclues. Aucun coût complémentaire ne peut être engagé ou facturé sans votre accord préalable.

Le raccordement électrique, la puissance souscrite et l'abonnement restent à anticiper par le client. Une demande initiale ne réserve pas le financement ; l'offre CEE et les documents préalables sont organisés avant engagement.

La prise en charge reste soumise aux conditions d'éligibilité, de dimensionnement, de conformité et de validation précisées dans l'offre.



Pompes à chaleur



Chaudière THPE

04 — LA SOLUTION

Deux générateurs coordonnés pour votre résidence.

Les PAC et la chaudière principale neuve sont dimensionnées ensemble. La régulation répartit la production selon les besoins et les températures de fonctionnement. L'étude examine aussi l'eau chaude lorsqu'elle est incluse.

Une étude fondée sur les besoins réels

Consommations, équipements, usages et contraintes d'exploitation sont analysés pour dimensionner une solution adaptée au bâtiment.

Deux technologies complémentaires

La régulation répartit la production entre les PAC et la chaudière selon les besoins ; la chaudière assure l'appoint si nécessaire.

BÉNÉFICES ET SUIVI

Économies d'énergie, charges et confort

Maîtriser les charges

Réduire les dépenses de chauffage. Le potentiel d'économies est évalué pour chaque résidence (gaz, électricité, usages).

Préserver le confort

Adapter chauffage et eau chaude aux usages, avec un service continu grâce au dimensionnement et à l'entretien.

Valoriser les logements

Moderniser les équipements et améliorer la performance du bâtiment. Effet sur le DPE à confirmer par une évaluation actualisée.

COUP DE POUCE CHAUFFAGE

×3

Offre éligible au COUP DE POUCE CHAUFFAGE

Une bonification pour accélérer le projet

En résidentiel collectif, le volume de CEE de la PAC air/eau peut être multiplié par 3 si elle remplace une chaudière charbon, fioul ou gaz, sous les conditions du dispositif (dont le raccordement à un réseau de chaleur). Le Coup de pouce multiplie le volume de CEE, pas les économies de facture ; le montant est confirmé pour chaque opération.

Une installation préparée pour l'exploitation

Mise en service par le fabricant ou son service agréé. Réception et documents techniques préparent la prise en main avec votre exploitant.

05 — IDENTIFICATION DU PATRIMOINE

Prioriser les résidences et préparer les visites.

01

Les informations déjà disponibles

Les données déjà disponibles sur la résidence permettent une première analyse du site, avant la visite technique. La liste des informations à transmettre figure à l'étape suivante, page 6.

02

La vérification par le thermicien

Sur place, le thermicien examine la chaufferie, les réseaux, les accès et les possibilités d'implantation des équipements. Les contraintes électriques, acoustiques et d'exploitation sont étudiées pour préparer le dimensionnement et vérifier les conditions d'éligibilité.

Chaque résidence, une étude technique et un dossier de financement dédiés.
Un interlocuteur pour votre patrimoine : les audits peuvent être regroupés, avec un devis, une demande de prise en charge et un suivi distincts pour chaque opération.

Prioriser les résidences

Les consommations, l'état des chaufferies et les besoins de renouvellement permettent de cibler les résidences à étudier en priorité pour réduire les dépenses de chauffage.

Anticiper les contraintes

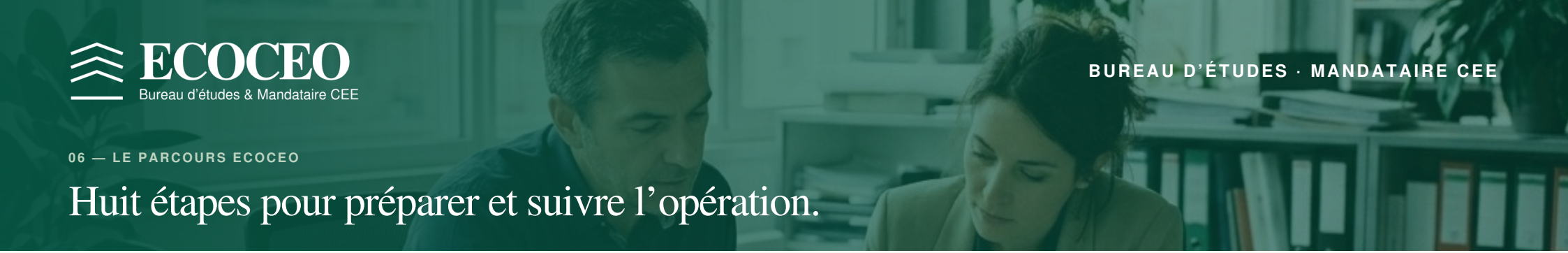
Accès, implantation, alimentation électrique, acoustique et continuité du chauffage : la visite permet d'identifier les points à traiter avant les travaux.

Organiser le déploiement

Pour plusieurs résidences, les visites peuvent être regroupées et les interventions programmées progressivement, selon les validations et les contraintes de chaque site.



Analyse de la chaufferie existante



06 — LE PARCOURS ECOCEO

Huit étapes pour préparer et suivre l'opération.

PRÉPARATION DU PROJET

01

Qualifier le bâtiment et l'opération

Un thermicien examine les installations, les usages et les contraintes du site pour vérifier les conditions d'éligibilité et identifier les données à réunir.

02

Étude préalable et dimensionnement

Notre bureau d'études réalise les relevés et formalise la note de dimensionnement : besoins, hypothèses, calculs et contribution des PAC. L'étude préalable requise est établie avant l'engagement.

03

Financement et offre CEE

ECOCEO examine les conditions de valorisation et présente le dossier aux partenaires CEE, en intégrant la bonification applicable. L'offre de prise en charge est formalisée avant l'engagement des travaux.

04

Périmètre, devis et engagement

Le devis arrête le périmètre financé, les exclusions et les modalités d'engagement. Après validation des conditions, l'opération est engagée.

RÉALISATION ET SUIVI

05

Préparation du chantier

Le conducteur de travaux prépare avec vos équipes et votre exploitant les accès, le calendrier et l'organisation des interventions.

06

Travaux et mise en service

Les travaux sont réalisés selon le périmètre convenu. La mise en service est assurée par le fabricant ou son service agréé, conformément à l'offre.

07

Contrôles de l'opération

Un organisme d'inspection indépendant accrédité par le COFRAC réalise le contrôle CEE. Les éventuels écarts sont traités avant la finalisation.

08

Finalisation du dossier et suivi du financement

Après contrôle satisfaisant, ECOCEO complète le dossier et suit sa validation ainsi que le financement selon les modalités convenues.

PROGRAMMATION

Préparer votre projet

La bonification est encadrée dans le temps : ECOCEO coordonne les audits, les demandes de financement et le calendrier de décision.

Patrimoine

Adresses, nombre de logements, surfaces chauffées, année de construction, DPE et contacts techniques.

Installations

Énergie utilisée, puissances, chauffage et eau chaude sanitaire, état des équipements et consommations.

Documents

Plans disponibles, contrats d'entretien, études existantes et informations sur les réseaux de chaleur.

La validation préalable du financement ne vaut pas délivrance des CEE, qui intervient après réalisation et instruction du dossier.

Avant l'engagement : vérifier l'éligibilité, le rôle incitatif de l'offre et le calendrier. Une simple demande ne réserve pas automatiquement le financement.

ECOCEO
Bureau d'études & Mandataire CEE

RÉSIDENTIEL COLLECTIF

Réduire vos charges. Préserver vos investissements.

Engagez la rénovation énergétique de vos chaufferies pour réduire les consommations et les charges, tout en préservant votre capacité d'investissement grâce au financement CEE.

POUR PRÉPARER NOTRE ÉCHANGE

La résidence
Adresse, nombre de logements et énergie de chauffage.

La chaufferie
Puissances, équipements et consommations disponibles.

Vos contacts
Gestionnaire, exploitant et contact technique.

Deux expertises. Un interlocuteur. Un projet suivi.

VOTRE PROJET, NOTRE ENGAGEMENT

100 % de prise en charge

Offre éligible au COUP DE POUCE CHAUFFAGE ×3

0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

Quelle résidence étudions-nous en premier ?

Transmettez l'adresse, le nombre de logements, l'énergie de chauffage et les éléments disponibles sur la chaufferie. Nous préciserons les données nécessaires à l'étude et à l'examen du financement.

01 89 47 99 00

EMAIL
contact@ecoceo.fr

EN LIGNE
www.ecoceo.fr

Paris
14 rue Charles V
75004 Paris

Province
13 rue Lançon
69100 Villeurbanne